



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

République Française  
Département de Loir-et-Cher  
Commune de Chailles

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

(Exécution de l'art. L 2121-10 du code général des collectivités territoriales)

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire :

**Lundi 09 février 2026  
à 19h00**

Salle du Conseil Municipal (en mairie)

**Ordre du jour :**

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 15 décembre 2025.

- 01 URBANISME : Dépôt d'une autorisation d'urbanisme pour démolir le bâtiment communal situé 10 rue de la Varenne sur la parcelle cadastrée AI n°147
- 02 FONCTION PUBLIQUE : Modification du tableau des effectifs des emplois permanents
- 03 FONCTION PUBLIQUE : Création d'emplois non permanents suite à un accroissement saisonnier d'activité en vertu de l'article L332-23 2° du Code Général de la Fonction Publique
- 04 ENSEIGNEMENT : Détermination du tarif du séjour Guédelon du 06 au 10/07/2026 à l'ALSH de Chailles
- 05 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE : Constitution de la Société Publique Locale (SPL) AGGLOPOYS AMÉNAGEMENT, désignation du mandataire représentant de la commune de Chailles à l'assemblée spéciale et approbation du projet des statuts
- 06 ENVIRONNEMENT : Nouvelle convention de regroupement des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) issus du patrimoine des collectivités du Pays des Châteaux
- 07 INTERCOMMUNALITE : Avis sur la demande d'affiliation volontaire au CDG41 du Syndicat Mixte du SCoT Vallée du Cher à la Sologne

**COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

**INFORMATIONS DU MAIRE**

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Chailles, le 05 février 2026.



Le Maire,

Florent MARMAGNE

**MAIRIE DE CHAILLES – 78 rue Nationale – 41120 CHAILLES**

02 54 79 72 00 02 54 79 72 09 Courriel : [accueil@chailles41.fr](mailto:accueil@chailles41.fr)